

Chers parents,

Les collèges de **Passy, Sallanches, et le lycée du Mont-Blanc** s'associent pour réaliser un projet chorale inédit sur le thème des Années 80. Le projet a commencé l'an dernier mais n'a pu aboutir à cause de la crise sanitaire.

Nous proposons donc cette année de le continuer et de faire 2 concerts dans le courant de l'année (ouvert à tout public). Ensuite nous changerons de thème qui sera autour de l'écologie.

Les raisons de participer à la chorale sont bien sûr multiples : contribuer à la réalisation d'un projet commun, apprendre à connaître sa voix, son corps, développer sa confiance en soi, être ensemble... mais le plaisir de chanter reste évidemment l'élément principal.

Cette chorale est **ouverte à tous** les élèves et le recrutement n'est donc en aucun cas basé sur les compétences techniques, vocales, ou musicales de chacun.

La chorale est un enseignement facultatif, et les élèves de 3^{ème} qui le suivent, peuvent bénéficier d'un **bonus de 10 ou 20 points** comptant pour l'obtention du brevet, selon l'appréciation du professeur d'EMCC (Education musicale et chant choral). Ils peuvent également la choisir comme sujet pour leur oral de Brevet dès lors que cet enseignement a été suivi une année ou plus durant le cycle 4. (5^è-4^è-3^è)

L'engagement de chacun des choristes est indispensable sur toute l'année, c'est à dire une **présence obligatoire à chaque répétition** hebdomadaire, lors de répétitions générales exceptionnelles, ainsi qu'aux concerts programmés en soirée. **Les absences, après la période d'essai, devront être justifiées comme les autres cours.**

♪ Un site internet a été mis en place afin de permettre à chaque choriste de travailler leur voix : www.educmus.com

Cette année, après une période d'essai de 3 semaines, nous répéterons **tous les Vendredis de 13H à 13H55** dans la salle de musique **005** et **si besoin** d'autres jours supplémentaires durant l'année. La première répétition est fixée au

Vendredi 11 septembre (présentation du thème et des chansons).

Une production vidéo, des photos et des enregistrements seront réalisés lors des différentes rencontres (répétitions et concerts). En signant ce document, vous nous **autorisez** à diffuser **l'image et la voix** de votre enfant. Le collège de Varens s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image et à la voix, à ce que la publication et la diffusion de ces images et/ou de ces enregistrements ainsi que les commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation.**

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, sur informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Si votre enfant est intéressé par ce projet, nous vous demandons de découper, de remplir ce coupon et de le rendre le plus rapidement possible au professeur d'EMCC (éducation musicale et chant choral) en charge du projet : **Mme Gherold.**

Par avance merci,

Cordialement

Mr le principal Mr Coudoré

le professeur d'EMCC en charge du projet : Mme Gherold

Partie à conserver

Partie à détacher

Chorale du Collège de Varens à Passy Année 2020-2021

Mon enfant, classe..... S'engage à :

- **suivre toutes les répétitions hebdomadaires** de la chorale les vendredis de 13h00 à 13h55,
- **participer aux répétitions générales supplémentaires et aux concerts** en fin d'année scolaire,

Vous autorisez le collège de Varens à diffuser sur leur site/blog les vidéos et/ou photos, et/ou enregistrements transmissent par l'enseignant porteur du projet.

Passy, leSignature du responsable légal

Signature de L'élève